

PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Direction des Actions Interministérielles

Perpignan, le 18 NA 2005

Secrétariat de la CDEC Dossier suivi par Cathy SAFONT

營: 04.68.51.67.75 备: 04.68.51.67.53

AVIS D'INSERTION AU RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

AUTORISATION D'EXPLOITATION COMMERCIALE DU PROJET DE TRANSFERT EXTENSION D'UN MAGASIN DE BRICOLAGE A L'ENSEIGNE "CONFORAMA" A PERPIGNAN

Réunie le 12 mai 2005, la Commission Départementale d'Equipement Commercial des Pyrénées-Orientales a **accordé** à la Société CONFORAMA FRANCE SA, agissant en qualité d'exploitant du magasin, une autorisation en vue du transfert de 2425 m² et extension de 1575 m² du commerce de détail de produits d'équipement du foyer, à l'enseigne CONFORAMA, à PERPIGNAN, portant la surface de vente totale à 4000 m² sur les parcelles cadastrées HL 441, 442, 443, 444, 445, 463, 464, 465, 488, 489 et 490, Mas Balande, à PERPIGNAN.

La présente autorisation est délivrée sans préjuger des avis et décisions relevant d'autres règlementations.

Le texte de cette décision est affiché pendant deux mois à la Mairie de PERPIGNAN.

LE PREFET.

Pour le Préfet et par délégation, L'Attaché,

André TENA



PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Direction des Actions Interministérielles

Perpignan, le 18 MA 2005

Secrétariat de la CDEC Dossier suivi par Cathy SAFONT

②: 04.68.51.67.75 ③: 04.68.51.67.75

AUTORISATION D'EXPLOITATION COMMERCIALE DU PROJET DE CREATION D'UN MAGASIN A DOMINANTE ALIMENTAIRE A L'ENSEIGNE "NETTO" A CANOHES

Réunie le 12 mai 2005, la Commission Départementale d'Equipement Commercial des Pyrénées-Orientales a **accordé** à la Société Civile Immobilère (SCI) FABENATE, agissant en qualité de propriétaire du foncier, l'autorisation en vue de la création d'un magasin à dominante alimentaire, d'une surface de vente de 669 m², à l'enseigne "NETTO", sur la parcelle cadastrée section AE, n°152, actipôle du Mas Gaffard, 2, rue de la Couloumine, à CANOHES.

La présente autorisation est délivrée sans préjuger des avis et décisions relevant d'autres règlementations.

Le texte de cette décision est affiché pendant deux mois à la Mairie de CANOHES.

LE PREFET,

Pour le Préfet et par délégation, L'Attaché.

André TENA

Adresse Postale: 24 quei Soch-Carnot - 66951 PERPIGNAN CEDEX M&: actions-etat@gyrenees-orientales, pref.gonv.fr

⇒ www.pyrenees-orientales.pref.gouv.fr

011

<u>Téléphone</u>: ⇒Standard #4.68.51.66.66 ⇒D.R.C.L. #4.68.51.68.00 Renseignements:



PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Direction des Actions Interministérielles

Perpignan, le 8 VA 2005

Secrétariat de la CDEC Dossier suivi par Cathy SAFONT

** : 04.68.51.67.75 ** : 04.68.51.67.53

AVIS D'INSERTION AU RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

AUTORISATION D'EXPLOITATION COMMERCIALE DU PROJET D'EXTENSION D'UN SUPERMARCHE A DOMINANTE ALIMENTAIRE A L'ENSEIGNE "LIDL" A SAINT LAURENT DE LA SALANQUE

Réunie le 12 mai 2005, la Commission Départementale d'Equipement Commercial des Pyrénées-Orientales a **accordé** à la société en nom collectif "SNC LIDL", agissant en qualité de propriétaire du terrain et des constructions et d'exploitant du magasin, une autorisation en vue de l'extension de 371 m², portant sa surface de vente à 957 m², d'un supermarché à dominante alimentaire, à l'enseigne "LIDL", sur les parcelles cadastrées AC n°22 et n° 23, RD 90, lieu-dit "La Torre" à SAINT-LAURENT DE LA SALANOUE.

La présente autorisation est délivrée sans préjuger des avis et décisions relevant d'autres règlementations.

Le texte de cette décision est affiché pendant deux mois à la Mairie de SAINT LAURENT DE LA SALANQUE.

LE PREFET,

Pour le Préfet et par délégation, L'Attaché,

Andra Teaa

Adresse Postale: 24 quai Sadi-Carnot - 66951 PERPIGNAN CEDEX

Mel: actions-etal/apprences-orientales, pref.gonv.fr